

# L'environnement mondial

## Préoccupations du Canada

**L**es grands titres sur les dangers du réchauffement du climat, des déversements de pétrole et de l'appauvrissement de la couche d'ozone nous font prendre conscience que l'environnement n'est plus une question purement locale. Les frontières politiques ne peuvent barrer la route aux courants atmosphériques et marins qui parcourent la planète.

Le Canada, dont l'immense territoire englobe 15 zones écologiques, un littoral de plus de 244 000 kilomètres de long bordant trois océans, près de 9 % des réserves mondiales d'eau douce et un environnement arctique fragile, a dû faire face aux dures réalités d'un environnement mondial.

Nos lacs et nos forêts subissent les effets des pluies acides produites par les émissions en provenance du cœur industriel des États-Unis. Par ailleurs, des études scientifiques révèlent que des contaminants provenant d'autres régions du globe s'accumulent dans l'Arctique canadien.

Pour protéger la biosphère, il faut absolument que tous les pays s'attaquent ensemble aux problèmes environnementaux complexes comme le transport à grande distance de polluants atmosphériques et l'élimination des déchets dangereux.

La promotion d'une coopération mondiale en faveur de l'environnement compte parmi les objectifs du Plan vert du Canada. Le Plan décrit les fondements de la politique étrangère du Canada en matière d'environnement - prestation d'une aide aux organismes internationaux, conclusion d'accords, adoption de lois, renforcement des partenariats bilatéraux et prestation aux pays en

développement et aux nouveaux pays industriels des moyens d'accès aux compétences et technologies dont ils ont besoin pour parvenir à un développement durable.

Le Canada accorde une importance considérable au développement durable dans le

Le développement durable passe par un consensus sur diverses questions fondamentales comme le commerce, l'aide, la lutte contre la pauvreté, la réduction des disparités entre le Nord et le Sud, la santé, la sécurité écologique, et l'accès à la propriété

### Progrès réalisés sur les plans multilatéral et bilatéral

Le Canada appuie depuis longtemps les institutions internationales, comme en témoigne sa participation aux



monde entier depuis la publication, en 1987, de l'important rapport de la Commission Brundtland intitulé *Notre avenir à tous*. C'est pourquoi il a créé en 1990 l'Institut international du développement durable, organisme chargé de promouvoir le développement durable sur les plans tant national qu'international. Des progrès sont accomplis, mais il reste beaucoup d'obstacles à surmonter.

intellectuelle ainsi qu'aux sciences et à la technologie. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui aura lieu au Brésil en juin prochain, portera entre autres sur ces questions d'importance vitale.

Le Canada est déterminé à assurer le succès de la Conférence et espère qu'elle aboutira à l'élaboration d'un nouvel accord mondial en faveur d'un développement économique plus équilibré et sans danger pour l'environnement.

Le Canada s'efforce de préserver les ours blancs et leur habitat.

travaux d'une multitude de conférences, d'organismes, de commissions et de comités internationaux, allant de l'Assemblée générale des Nations Unies à la Commission internationale des neiges et glaces.

Le Canada est signataire de 13 conventions, accords et protocoles se rapportant à l'environnement, dont le Protocole de